

Nouvel' *H*

n°19

Centre Hospitalier de Colson

Centre Hospitalier de Colson

60
ans

de vie au service
de la santé mentale
en Martinique

2014

**Un nouveau Projet d'Établissement
pour le CH Colson**

Sommaire

- p. 3 - 5 • EDITORIAL du Directeur
Discours au personnel le 24 janvier 2014 au Millénium du Morne Rouge
- p. 6 - 7 • Nouvelle gouvernance à Colson
- p. 8 • Les Premiers Contrats de Pôle au CH COLSON
Mise en place des Pôles
- p. 9 • Journée Développement Durable au CH COLSON
- p. 10-11 • Semaine Bleue à Colson, 1^{ère} Edition Réussie !
- p. 12 • Le collège des Psychologues du CH COLSON
- p. 13 • Séminaire de Formation CRAVS
- p. 14 • Croisière thérapie au CH COLSON !
- p. 15 • Vie sociale
- p. 16 • 60 ans – Hommage à Maurice DESPINOY



Directeur de Publication
Juliette NAPOL
Directeur général
Comité de rédaction
Frantz OLINY
Jacqueline DENIS-CEREYON
Dr Bertrand FOUCHER
Valérie ERIN-SALLER
René HELOISE
Diffusion gratuite
1000 exemplaires
N° ISSN 0183 133X

Journée Portes Ouvertes de l'ANFH

Une bonne participation pour le CH Colson !

L'ANFH a organisé une journée portes ouvertes le 30/9/2013 de 8h00 à 16h00, dans le but de se faire connaître auprès des agents adhérents de la Fonction Publique Hospitalière.

Cette journée avait pour objectifs :

- ⇒ d'informer les agents sur son rôle,
- ⇒ de promouvoir l'offre sur les dispositifs de la formation professionnelle tout au long de la vie,
- ⇒ de communiquer sur le développement professionnel continu (obligation pour les médicaux et paramédicaux)...



Plus d'une centaine de personnes ont répondu présents à ce premier rendez-vous. Et près de 40 agents du CH COLSON ont fait le déplacement. L'ANFH Martinique nous invite à renouveler cette démarche.

Informations au 05 96 42 10 60 ANFH Martinique

Editorial du directeur : Juliette NAPOL

Discours au personnel le 24 Janvier 2014 au Millénium du Morne Rouge



Monsieur le Directeur Général de l'ARS (ou son représentant)
Madame la Présidente du Conseil de Surveillance
Mesdames messieurs membres du Conseil de Surveillance
Mesdames messieurs, membres du personnel du CH de Colson



Au-delà du côté traditionnel d'une telle manifestation, je veux souligner son caractère tout particulier puisqu'il s'agit pour moi depuis ma prise de fonctions le 1/7/2013 en qualité de Directeur de cet établissement, de la première véritable occasion de rencontrer un nombre tout à fait significatif d'agents de l'établissement.

Je commencerai par vous souhaiter une BELLE ANNEE 2014 pour vous, pour vos proches que dans l'ensemble cette année vous soit favorable avec bien sur la santé, la joie la persévérance dans vos projets et aussi du courage pour faire face aux difficultés inhérentes à la vie.

C'est auprès de votre famille que vous puiserez l'énergie et la force qu'il nous faudra pour relever un certain nombre des défis collectifs qui nous attendent dans cette année qui commence à peine et sur lesquels je reviendrai dans un instant.

Je voudrais cependant commencer par faire un retour sur l'année qui vient de s'achever avant de parler de celle qui s'ouvre à nous

Bilan de l'année 2013

Je souhaiterais faire avec vous un bilan synthétique de l'année écoulée. A mon arrivée à mi année je trouve un établissement mobilisé dans la construction d'un à venir, après une administration provisoire, un déménagement difficile à vivre mais dont les effets positifs se mesurent déjà à travers nos patients et c'est là l'essentiel, un projet médical en chantier

L'arrivée d'une nouvelle directrice dont « on attend beaucoup !!! »

L'année 2013 a été l'occasion, une fois l'équipe de direction reconstituée, de poursuivre l'opération vérité sur les comptes de l'établissement et nous avons fait émerger des dépenses rattachées aux exercices antérieurs au moins aussi importantes que celles qui avaient été mises en exergue par l'administration provisoire. Fort heureusement l'accompagnement des autorités et de l'ARS a été au rendez-vous en 2013 puisque des aides nous ont été versées à concurrence de 14 millions soit un peu moins qu'en 2012 (17 millions au moment de l'administration provisoire) et que nous allons enregistrer en dépit de ces aides un déficit d'environ 12 millions d'euros !!!!

Il a fallu poursuivre et finaliser le Projet d'Etablissement qui constituera notre feuille de route de 2014 à 2018. Pour ce faire achever le projet médical et je salue la performance du Président de la CME le Dr Foucher aidé de ses confrères. Puis élaborer de manière participative tous les projets satellites (projet de soins, projet social, projet des systèmes d'information, projet immobilier, projet de psychologie, un projet de communication et un projet culturel sans oublier le projet du secteur médicosocial qui constitue désormais un pan de notre institution)

Le second semestre aura été dense dans ce qu'il aura fallu penser et élaborer les projets dans un temps très contraint, mais pour moi cela aura été l'occasion de découvrir tous les aspects de l'institution, et en cela c'est une véritable chance que d'arriver à un tel moment.

La signature le 30/11/2013 des **premiers contrats de Pôles de l'Etablissement** marque l'entrée dans la nouvelle gouvernance qui prévoit de responsabiliser les acteurs, et une gestion de proximité dans les pôles cliniques, une recherche d'efficacité et de performance en impliquant une plus grande rigueur dans la gestion des ressources disponibles.



Je ne saurais évoquer l'année 2013 sans revenir sur le partenariat qui nous lie au CHU de Martinique dont la création a été scellée le 1er janvier 2013, faisant du coup de notre établissement le 2^e centre hospitalier de l'île par la taille. La réorganisation des urgences psychiatriques au CHUM avec l'implication de nos équipes médicales, l'ouverture de l'Unité de Soins Intensifs de Psychiatrie (USIP) sont des événements majeurs qui font de **l'année 2013 une année charnière et décisive dans l'histoire de notre institution avec le transfert de la moitié de nos malades sur le site de Mangot Vulcin.**

2014 , de nombreux défis à relever

Le premier des défis que nous aurons à relever à partir de 2014 est celui d'amorcer le retour à l'équilibre. S'il est vrai que j'ai souligné le maintien des aides en 2013, je suis une adepte du dicton « aide toi le ciel t'aidera » et à ce titre nous devons dès 2014 faire la démonstration notre capacité à réduire notre déficit de sorte que les aides qui nous seront consenties soient dégressives pour les années à venir.

Pour y parvenir, nous travaillons à l'élaboration d'un Plan de Retour à l'Equilibre qui sera piloté par l'ARS et qui nous engagera à conduire les actions qui auront été validées.

L'autre défi sera de diffuser largement notre Projet d'Etablissement, en interne tout d'abord après des équipes afin qu'elles puissent se l'approprier et en soutenir les axes puis en externe afin d'obtenir les concours et les appuis nécessaires à sa mise en œuvre. L'une des priorités portées par le nouveau Projet d'établissement, qui figurait au



Projet d'établissement précédant, est l'**ouverture d'une unité d'hospitalisation de pédopsychiatrie de 10 lits, dont les locaux existent sur le site de Mangot Vulcin** et dont l'utilité en termes de prise en charge des enfants atteints de pathologies relevant de cette spécialité n'est plus à démontrer. Une autre priorité est la restructuration complète du secteur ambulatoire par la relocalisation et le regroupement de certains CMP dans le respect des contraintes liées aux prises en charge et aux déplacements des usagers.

Je ne saurais lister tous les axes du Projet



d'Etablissement, particulièrement dense que vous serez appelés à découvrir, j'en profite pour remercier tous ceux qui se sont investis dans les groupes de travail et qui ont permis qu'il soit élaboré dans les délais impartis.

Le Projet d'Etablissement enfin devra trouver sa traduction dans des projets immobiliers importants dans les 2 à 3 ans à venir :

Pour l'hôpital la construction de nouvelles capacités de 100 à 120 lits dans la proximité de Mangot-Vulcin qui permettront la fermeture du site de Balata

Pour le Médico-social la refonte complète des FAM de Saint-Pierre et Morne Vert dans un projet de reconstruction sur le site de SURCOUF

La localisation d'un EHPAD de 60 lits pour compléter notre offre médicosociale



Au mois de mai 2014 nous allons vivre une visite de certification, il importe de nous y préparer avec le plus grand sérieux pour tous les sites où nous déployons nos activités de soins. Certes dans certains domaines nous accusons un retard qui sera difficile à combler mais la démarche qualité est avant tout « un état d'esprit » auquel chacun doit apporter sa pierre, dans son métier et à son niveau, je compte là encore sur une véritable implication dans les actions à conduire sous le pilotage de la cellule qualité.



Dans le fonctionnement quotidien l'équipe de direction a fort à faire pour relancer les procédures permettant d'améliorer la gestion de personnel,



assurer les recrutements médicaux pour garantir la continuité des soins, assurer le renouvellement au moins partiel du parc automobile, maintenir les équipements indispensables, effectuer la maintenance des locaux avec les équipes techniques etc



Enfin je terminerai sur l'organisation du 60^e anniversaire de notre établissement dont l'hommage rendu au Docteur Maurice DESPINOY premier directeur fondateur du CH de Colson à l'occasion de sa récente disparition constitue le lancement. Le programme nous occupera tout au long de l'année 2014 au travers d'événements auxquels vous serez conviés à participer. Vous serez également invités à contribuer au choix de la nouvelle dénomination de l'établissement.



Le CH COLSON en mode Projet d'Établissement

Extraits © Synthèse Projet d'Établissement 2014-2018

Cellule Projet d'Établissement – CH COLSON

Rappel du Contexte

Le transfert partiel des lits de psychiatrie générale vers la cité hospitalière de Mangot Vulcin a sans doute été la réalisation majeure du Centre Hospitalier de Colson sur la période du dernier SROS.

Bien qu'une première réponse à la sur-occupation avait été amorcée avec l'ouverture de 99 places en Foyer d'Accueil Médicalisé et 65 en Maison d'Accueil Spécialisé, il a fallu organiser la réorientation de 81 patients vers des EHPAD, prioritairement l'OASIS et le Centre Emma Ventura, pour voir aboutir le transfert en décembre 2012. L'opération a, par ailleurs, nécessité l'ouverture d'une unité sanitaire provisoire sur le site de Balata pour accueillir 33 patients à profil médico-social, en préfiguration de l'ouverture d'un EHPAD de 60 places pour lequel le CH Colson dispose d'une autorisation.

Cependant, des solutions médico-sociales restent encore à trouver pour compléter l'offre de soins du département et éviter que la psychiatrie ne se transforme en un lieu d'accueil des profils dits « inadéquats » par manque de places dans les structures adaptées.

Les études épidémiologiques et démographiques mettent en exergue les conséquences du vieillissement de la population martiniquaise



et permettent d'anticiper le phénomène et faciliter le développement de structures d'accueil en faveur de ce public.

La fermeture du site de Colson réinscrite au SROS-PRS 2012-2016, constituera un enjeu fort du nouveau projet d'établissement pour les cinq ans à venir et il faudra attendre la concrétisation du projet de construction de lits dans le périmètre de la cité hospitalière prévue à l'horizon 2015 pour accomplir en totalité le transfert attendu depuis plus de 10 ans.

Ce programme devra s'organiser dans un contexte déficitaire qui nécessitera des négociations avec les organismes de tutelle, mais aussi une délicate articulation entre le besoin en équipements médicaux et l'obligatoire nécessité de restructurer l'ambulatoire pour apporter aux usagers de la psychiatrie des soins de qualité et lever par là-même les réserves majeures portant sur la sécurité des bâtiments, des installations et des équipements qui ont placé l'établissement sous le coup d'une non-certification en 2012.

Une attention particulière sera portée aux axes d'amélioration retenues au plan-qualité pour rehausser les scores de l'établissement et contribuer à améliorer la prise en charge, notamment sur les volets « sécurité et qualité des soins », « dossier patient » et maîtrise du risque infectieux ».

Le projet d'établissement 2014-2018 se veut réaliste et aura pour principale ambition d'apporter aux usagers de la santé mentale

et au personnel de meilleures conditions hospitalières et s'efforcer de préserver un outil qui a largement fait ses preuves en soixante années d'existence.

Cela nécessitera des actions percutantes sur le plan des représentations de la psychiatrie et de repenser le mode d'intervention :

- au plus près de la population,
- dans une continuité, par la mutualisation des compétences, à travers des interventions décloisonnées et des articulations renforcées entre l'intra et l'extra hospitalier.

La réussite des actions envisagées pour les cinq prochaines années passera nécessairement par une implication des professionnels et une action concertée avec les partenaires internes et externes.

Le projet présenté ne fait pas état des dispositions du Plan de Retour à l'Équilibre Financier, toujours en cours de négociation avec l'Agence Régionale de Santé.

Une nouveauté au projet d'établissement 2014-2018

L'intégration d'un projet de psychologie et d'un projet culturel constitue les deux nouveautés dans l'élaboration du projet d'établissement.

Le projet de psychologie s'inscrit dans le prolongement des précédentes actions : création du collège des psychologues et inscription dans une démarche expérimentale confortée par la circulaire du 26 Décembre 2012 visant le renforcement de l'implication

des psychologues dans les missions institutionnelles.

Sur le plan de la culture, de nombreuses actions étant déjà organisées en faveur des patients, il convenait de valoriser le dynamisme et l'implication des équipes par une formalisation des partenariats et une structuration de l'existant. Des plans d'actions sont ainsi proposés à cette fin pour les années à venir.



Contrat de pôle : mode d'emploi ?

Après une longue gestation conduite par la Direction de la Stratégie et de la Qualité (DSQ) les premiers Contrats de Pôles sont signés le 30/11/2013. Ils viennent sceller les responsabilités déléguées, dans le cadre de la nouvelle gouvernance, aux 5 chefs de Pôles cliniques du CH de Colson :

- Dr Nancy PASCAL-CLODION pour le pôle unique de Pédopsychiatrie
- Dr Alex BOTTIUS pour Le Pole Centre Nord Caraïbe
- Dr Michèle DAUGA pour le Pôle Sud
- Dr Rémy SLAMA pour le Pôle Nord Atlantique
- Dr Monique VALLART pour le Pôle Interpolaire



Contrat de pôle : quel impact sur votre pratique ? sur votre organisation ?

Les chefs de pôles assistés de leurs cadres administratifs et de leur cadres de santé respectifs sont appelés à gérer dans un souci d'efficience les ressources du Pole, à exercer des arbitrages dans un certain nombre de domaines délégués (mensualités de remplacement, formation, activités ou projets thérapeutiques), à rédiger leurs Projets de Pôles qui les engagent sur une période de

3 ans. A peine 6 mois de recul, les nouvelles pratiques sont encore en cours de définition (procédures, règles avec les Directions Fonctionnelles) et les premiers dialogues de gestion sont prévus avant la fin du mois de mai 2014. Ils ont pour objet d'examiner les résultats, et donc la performance du pôle, son actualité et ses difficultés éventuelles, les écarts par rapport aux prévisions etc.

Quelles avancées pour le CH COLSON

Les avancées ne sont pas encore mesurables toutefois il est à souligner 2 changements récemment intervenus (15 mars) dans les

désignations de chefferies de pôles : Dr Pierre CAILLAULT pour le Pôle SUD et Dr Ariane BAUDU pour le Pôle Interpolaire

Dans le cadre du déploiement du **plan qualité**, la direction du CH COLSON a fait le choix d'affirmer sa volonté de s'engager dans une **démarche de développement durable**, en vue de sensibiliser et d'informer le personnel sur la gestion des déchets, de l'énergie et la gestion des risques liés à l'environnement.



Lors de cette manifestation, deux affiches de sensibilisation, mettant en évidence les messages forts portés par notre institution, ont été distribuées au personnel d'encadrement présent.

Affiche 1 : Ayons les bons réflexes – Réduisons nos dépenses d'énergie
Affiche 2 : La longue vie des déchets abandonnés dans la nature



Mme Nadia BAYARDIN, Préventeur – Gestionnaire des risques, a répondu à plusieurs médias qui ont fait le déplacement : ATV – RFO Radio – RFO Télé.

Plusieurs thématiques ont été abordées **Vendredi 14 mars 2014**, dans le **hall de la Cité Hospitalière de mangot Vulcin, de 8 h 30 à 13 h, autour de la Maîtrise de l'Energie, le Plan Climat, le Tri des emballages, l'Eau et l'Assainissement.**

Plusieurs partenaires ont répondu présents et ont animés ces stands d'information très variés et appréciés des participants.

- La Collectivité CACEM – Direction de l'environnement
- Point Service Aux Particuliers
- Odyssi
- Association Info Energie en Martinique



La Direction de l'établissement eu le plaisir d'associer à cette démarche le personnel du Centre Hospitalier du Lamentin, ainsi que tous les passants du Hall. Certains usagers ont pu participer à la manifestation.

Bilan très positif, avec **394 passages pour cette première édition.**

Le Directeur Général, Mme Juliette NAPOL et Mme Le Directeur des Ressources Humaines et de la Qualité, Mme Sonia EDOUARD, ont pour objectif de continuer la mise en place d'actions de sensibilisation.



Il est incontournable de prendre conscience des enjeux de ces thématiques, pour notre communauté. Peut-être nous permettrait-elle :

- De réduire nos dépenses d'énergies
- Et de comprendre la nécessité de mieux gérer nos déchets

Vers, un Toujours Mieux Vivre notre Hôpital et Améliorer la qualité de la prise en charge.

V.ERIN-SALLER
communication@ch-colson.fr

La prise en charge des personnes psychotiques vieillissantes nécessite à Colson une stratégie multidimensionnelle

Marie-Claude JEAN
Cadre de Santé

Le déménagement de la psychiatrie active vers la cité hospitalière de M.Vulcin il y a 1 an, a mis en lumière la problématique de la prise en charge des personnes hospitalisées vieillissantes en psychiatrie.

Nécessité d'un politique globale de prise en charge

Les solutions apportées aux personnes psychotiques vieillissantes, était le plus souvent laissées aux initiatives des unités d'hospitalisation. Il était souvent difficile de faire admettre nos patients âgés psychotiques en Ehpad « traditionnel ».

La mise en place d'une unité d'hospitalisation préfiguration Ehpad est une véritable avancée dans la prise en charge de ces personnes avec des actions concrètes et coordonnées et inscrit dans les priorités du projet d'établissement.

Le projet de Morel s'inscrit dans le projet de l'établissement.

Le projet a identifié les besoins relatifs à l'état de santé des usagers ; besoins relatifs à l'état de dépendance (physique, mentale, sociale)

En conséquence, nous avons priorisé :

1. La prévention des risques (troubles nutritionnels, escarres, régression locomotrice, anomalies d'élimination urinaire et fécale, chutes, douleur, l'isolement relationnel, la maltraitance..)
2. La mise en place les différents protocoles demandés par décrets ministériels L'écriture des protocoles et des outils de transmission, de traçabilité et d'évaluation des soins.
3. La formation initiale et continue des professionnels.

L'Aide-Soignant(e) à MOREL

Le matin à la prise de service, elle (il) est accueilli (e) par quelques résidents que nous appellerons les lèves-tôt. Ensuite avec l'équipe de nuit, c'est

la visite des chambres pour ceux qui y sont toujours, en ayant un petit mot chaleureux pour chacun. Nous sommes toujours ravis de les retrouver « en pleine forme ».



Après le petit déjeuner et le nursing (soins de bien-être et de confort en fonction de leur pathologie et de leur état), l'Aide- Soignant assure l'entretien du matériel et des locaux.

La continuité des soins se poursuit avec les diverses activités qui sont proposées, afin d'éviter la perte d'autonomie. Quelles soient manuelles (poteries, dessins, découpage...), ludiques (jeux de société, tels que dominos, baccalauréat, scrabble), ou de culture générale (lecture du journal, télévision, ou mini-débat sur leur vie d'avant la maladie), la devise du soignant : permettre la stimulation intellectuelle afin de restaurer les acquis, la dextérité, l'autonomie et les échanges avec les autres.



Ce n'est certes pas toujours facile, mais la mise en confiance basée sur le dialogue, l'écoute, le toucher, la tolérance, l'empathie, la patience, la souplesse empreinte d'un peu de rigidité, reste primordiale puisque l'Aide -Soignant (e) passe une bonne partie de son temps avec les résidents.

Malgré leur état et leur humeur changeante, on s'adapte. NOUS SOMMES CHEZ EUX !

Mais cela n'empêche pas à l'Aide -Soignant (e) d'être le pivot de cette cohésion qu'il (elle) doit avoir avec l'équipe pluridisciplinaire, en passant

du Médecin à l'ASH.

Au-delà de la maladie, les résidents témoignent aux soignants beaucoup de gestes affectueux et cela tissent des liens qui procurent des moments de bien être, pour exemple, une blague d'un de nos chers résidents :

Monsieur R. a toujours un souci avec les pantalons ou shorts qu'on lui donne. Un jour, une AS lui dit : Missié R. mwin pa ka komprenn ayin, tout' pantalon yo baw, ka tombé en lew , ce cher Mr. R. de répondre à l'AS en bégayant un peu : « mémété kow à la plas pantalon an, man man sur ke ou pé ké glissé ». Inutile de dire, que lui et cette AS étaient tous les deux morts de rire.

Ici à Morel, quelque fois on ne peut s'attendre à



un sourire, à une réponse ou à rien du tout car les résidents se renferment dans leur monde bien à eux, mais la présence chaleureuse du soignant, son amour de la profession et son dévouement à l'égard de ces séniors l'obligent à se surpasser.

Angèle M. France - A.S à Morel
Numa Micheline - A.S à Morel

Présentation de l'équipe pluridisciplinaire et projet de Gérontopsy

MIDONET – Cadre de Santé

L'unité intersectorielle de Gérontopsychiatrie a été ouverte en Juin 2006 dont l'objectif principal était d'améliorer la prise en charge psychiatrique des personnes âgées et de répondre aux besoins de prévention et de soins dans un cadre global et cohérent.

L'unité de 25 lits compte à ce jour 22 patients (8 femmes et 14 hommes). Le profil des patients devant être pris en charge concerne des patients âgés de 60 à 70 ans, pour lesquels une orientation vers une structure médico-sociale est envisageable.

L'équipe pluri professionnelle a pour missions :

- De prendre en charge les besoins de la vie courante et d'assurer la continuité des soins

en lien avec le projet individualisé de chaque patient ;

- D'assurer l'aide et le soutien engendrés par la recherche de l'autonomie et le maintien des acquis ;
- D'assurer, en partenariat avec la monitrice éducatrice, des activités à type de médiation et d'éveil destinées à prévenir le risque de régression en lien avec la pathologie.

Le Cadre de Santé - C. MIDONET Activités manuelles



Le collège des psychologues : déjà 10 ans !!!



Carole TRIBOUILLET,
Présidente du Collège des
Psychologues - CH COLSON

En avril 2004, l'ensemble des Psychologues du Centre Hospitalier de Colson s'est constitué officiellement en Collège des psychologues.

D'un point de vue général, les objectifs multiples visaient à :

- ⇒ rassembler et fédérer les compétences des Psychologues cliniciens,
- ⇒ promouvoir une dynamique d'évolution de la profession,

- ⇒ avoir une meilleure représentation de la profession au sein de l'établissement,
- ⇒ établir des liens plus formels avec la Direction, les différentes instances hospitalières, les partenaires extérieurs,
- ⇒ participer plus activement à la vie institutionnelle de l'Etablissement.

D'un point de vue plus technique, et en lien direct avec la profession de Psychologue, il était important :

- ⇒ de veiller au respect et à l'application des règles statutaires et éthiques concernant les conditions d'exercice de la profession,
- ⇒ de créer un espace de rencontre, de partage et de réflexion commune,
- ⇒ d'effectuer et diffuser des travaux de recherches,
- ⇒ d'accueillir des étudiants en psychologie
- ⇒ de proposer des formations spécifiques aux psychologues.

Depuis sa création, dans le respect des objectifs qu'il s'est fixé, le Collège des Psychologues se réunit régulièrement et définit les différents cadres dans lesquels il intervient. Ainsi, des groupes de réflexions mettent en place un véritable travail de pensée sur l'activité clinique des psychologues. Plusieurs rencontres avec les Directions des Ressources Humaines et les Directions générales ont été nécessaires afin d'établir une communication riche autour du statut, des missions et des actions des psychologues de la Fonction Publique Hospitalière et plus particulièrement ceux du Centre Hospitalier de Colson.

Le collège des psychologues s'inscrit au travers de ses représentants à différents espaces de réflexion sur la vie institutionnelle. En effet, il apporte son regard, son analyse dans des COPIL, groupes de réflexion, instances, actions, EPP mis en place par l'institution.

En outre, il initie diverses réflexions, obtient et organise des formations utiles et nécessaires pour l'amélioration de la qualité de l'offre de soins au sein de l'Etablissement.

En novembre 2012, ce travail régulier et fructueux amène les Psychologues du CH COLSON, à une très large majorité, à souhaiter participer à l'expérimentation d'une nouvelle structuration institutionnelle des missions des Psychologues de la FPH initiée par le Ministère de la Santé (circulaires DGOS du 30 avril et du 26 Novembre 2012).

Ce projet important est non seulement une occasion d'affiner la réflexion commune sur l'évolution de la profession et de la place qu'elle doit prendre au sein des Etablissements Hospitaliers, mais aussi d'inscrire et de faire participer « notre Hôpital » à une démarche nationale.

Dès 2013, sous la commande de la Direction Générale et conformément à la proposition du Ministère, le Collège met en œuvre cette expérimentation à travers la rédaction du Projet de Psychologie. Suite à la rencontre avec Mme Juliette NAPOL, Directrice Générale du CH Colson, le Projet de Psychologie a été présenté aux différentes instances de l'hôpital.

Aujourd'hui, le Centre Hospitalier de Colson est l'un des Hôpitaux officiellement inscrits à cette expérimentation nationale : Une pierre de plus à l'édifice de ces dix années durant lesquelles le Collège des Psychologues du CH Colson a œuvré pour la psychiatrie martiniquaise.

Sur la base de sa détermination, de ses principes, et de son intérêt porté à sa Profession et à l'Institution, l'ensemble des Psychologues du Collège a affirmé une contribution riche et forte de dix années de réflexions, d'échanges, de présences sur le terrain du Soin et de l'institution.

Le Collège des Psychologues se veut aujourd'hui et demain l'un des acteurs et garants de la dimension psychologique des Pratiques en Santé Mentale au Centre Hospitalier de Colson.

« L'homme est le terme unique d'où il faut partir et auquel il faut tout ramener ». Denis Diderot

Le Collège des Psychologues du Centre Hospitalier de Colson
Avril 2014

Squash Hotel – du 25 au 29 novembre 2013 Cadre Sup référent CRAVS – Mr OLINY Référent Manifestation – Mme BENKORBA

Centre Ressources pour les intervenants auprès des Auteurs de Violence Sexuelle



Dans le cadre de la prise en charge des auteurs de violences sexuelles, l'Etat a décidé d'implanter dans chaque région, un Centre de Ressources pour Intervenants auprès d'Auteurs de Violences Sexuelles (CRAVS).

L'ARS a confié à l'EPDSM la mission de créer un centre ressource en Martinique. A ce titre, le CRAVS Martinique a ouvert ses portes en septembre 2012.

Les CR(I)AVS n'ont aucunement vocation à se substituer aux équipes de soins de proximité ni à assurer directement une prise en charge thérapeutique exclusive des patients.

Ces CR(I)AVS s'adressent aux professionnels de soins spécialisés ou non, hospitaliers ou libéraux, mais également aux différents acteurs (qu'ils soient du champ de la Justice, du Social, du milieu associatif, de l'Education Nationale, Recherche universitaire, ...) confrontés à la thématique des auteurs de violences sexuelles.

Ils ont également un rôle de partenariat avec les acteurs spécifiques que sont les médecins coordonnateurs, les experts auprès des tribunaux mais aussi les médecins ou psychologues traitants dans le cadre de la loi du 17 juin 1998.

Depuis sa création, le Centre Ressources s'est d'abord attaché à se faire connaître par les partenaires tant de la Santé (médecins, psychologues, infirmiers...) que de la Justice (JAP, SPIP...).



Il a semblé prioritaire de former des personnes ressources pour la prise en charge des AVS. C'est ainsi que vient de s'achever une semaine de formation intitulée « Evaluation et Prise en Charge des AVS » au Squash Hôtel, brillamment animée par le Dr Sophie BARON-LAFORET, spécialiste reconnue sur le plan national et international.

A l'heure actuelle, le CRAVS Martinique est composée d'une équipe de 3 personnes : une Psychologue-Coordinatrice à 80% TP, une infirmière et une secrétaire-documentaliste. Y est adjoint un temps médical.

L'Association REGARDS CROISÉS et le CATTp en croisière

L'article du nouvel H a été réalisé par les usagers qui fréquentent régulièrement le CATTp :

Sylvia - Annie - Stéphanie - Cathy - Laurie - Marguerite - Alexandre et Villard

Supervisé par Mmes Myliène ASSOUVIE éducatrice spécialisée et Laurence EXBRAYAT infirmière dans le cadre de l'activité LANGUES ET CULTURE REGIONALE



Une croisière sur le paquebot HORIZON CROISIERES DE FRANCE a été organisée, par le CATTp, à la demande des usagers du CMP CATTp de RIVIERE SALEE, en collaboration avec l'association REGARDS CROISES.

La Caraïbe a été le théâtre de ce séjour thérapeutique qui s'est déroulé du 22 au 29 janvier 2014.

Nous avons préparé le départ en séances de travail avec les encadrants, ce qui nous a permis de mieux appréhender le fait de devenir croisiéristes. Et à notre retour, nous avons rédigé cet article.

Après avoir rempli les formalités d'embarquement, nous avons regagné nos confortables cabines

respectives. Ensuite, nous nous sommes familiarisés avec le bateau, les différents ponts, les lieux d'animation et de restauration. Pour les repas du matin et du midi, nous avons opté pour le self-service. Le soir, on s'habillait tous, avec élégance, pour aller au restaurant gastronomique : le dîner était raffiné.

Nous avons tous profité des animations proposées : les spectacles (comédies musicales, prestidigitation, hommage à Mickael Jackson), la zumba, la piscine, le casino, les concerts en live, la discothèque.



La soirée du Commandant
Nous avons particulièrement aimé la soirée tropicale avec les sculptures sur fruits.



Chaque escale avait son côté pittoresque : SAINT KITTS, sa fabrique de batik, ses « blacks rocks » et les « monkeys » A TORTOLA, l'éventail de couleurs et de graphiques sur le bus

Entre la Romana et Saint Domingue, nous avons visité le tombeau de Christophe Colomb, le musée de l'ambre, le Panthéon, une fabrique de cigare et le « Méga Centro » ;



A SAINTE-LUCIE, le marché, le shopping au « Mall »



A la BARBADE, nous avons été émerveillés par un voyage dans les profondeurs de « Harrison's cave » qui nous a plongé dans un univers d'eaux cristallines où la féerie des stalactites et des stalagmites nous a époustouffés.

Huit jours de rêve où nous avons pu goûter aux joies de la vie à bord du paquebot HORIZON.
Nous remercions l'équipe qui nous a accompagnés.
Aujourd'hui, nous formulons le souhait de repartir en croisière, nous nous projetons car déjà le rêve est devenu souvenir

Arbre de Noël Ed 2013 - service communication



Carnaval 2014

Au CH Colson



A Mangot Vulcin



Hommage au Dr Maurice DESPINOY

Médecin Directeur – Fondateur du CH COLSON

1921-2013

Né le 4 septembre 1921 à Uses – Gars
Nous a quitté le 9 décembre 2013, à l'âge de 92 ans à Marseille.

Il a été le 1^{er} Directeur du CHCOLSON, son Fondateur.
Il a permis à notre institution de quitter les murs du Quartier provisoire sis Prison de Fort de France et de s'installer sur le site de Balata.
Fidèle Ami et collègue de Frantz FANON à Blida en Algérie, qui lui avait suggéré de venir en Martinique, il a toujours placé l'Homme Martiniquais au coeur de ses préoccupations.
Nous lui rendons hommage en cette année 2014 pour les 60 ans du CH COLSON.

«60 ans de Vie au service de la Santé Mentale en Martinique»

